



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Septembre 2012 – N° 19

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie

Chers Bellevistes,



Lors de mon dernier éditorial de « Votre mairie vous informe », je vous avais annoncé le démarrage des travaux des aménagements extérieurs autour du bâtiment Colovracum, de la salle des sociétés et de la résidence des Marettes, au centre du village.

Ces travaux, ainsi que l'extension du parc Simon Eggly, la déviation du Nant des Limites et la réalisation du chemin des Marettes seront terminés d'ici fin septembre 2012.

Ces derniers mois, l'extérieur de la résidence des Marettes, où logent actuellement 5 étudiants, a été complètement transformé et amélioré. La commune a rénové la toiture, repeint les façades, remplacé les fenêtres et a finalement posé des panneaux solaires pour chauffer l'eau des locataires. Elle a également profité de ces travaux pour prendre quelques mesures d'assainissement à l'intérieur du bâtiment. Nous vous encourageons à aller voir le résultat, maintenant que les échafaudages ont été retirés !

Les deux immeubles de notre Fondation communale, dits de « la Tuilière », sont maintenant achevés et les locataires ont emménagé. Ces nouveaux habitants ont tous un lien fort avec Bellevue, beaucoup d'entre eux sont des enfants de la commune dont les parents habitent toujours sur notre territoire.

Les appartements livrés sont de qualité et d'une grande convivialité. Quant à l'architecture des bâtiments et aux couleurs de ceux-ci, elles plaisent ou non, les avis sont partagés. Je tenais cependant à vous préciser qu'elles n'ont pas été mon choix. Merci à notre Fondation communale qui a beaucoup travaillé sur ce magnifique projet !

Dans le même cadre, retenez tous cette date importante, jour de l'inauguration de ce nouveau centre du village : le 6 octobre 2012 dès 11h00, partie officielle à 11h30.

Enfin, je vous annonce officiellement le début du chantier de notre future crèche intercommunale. Après 10 années de discussions entre les quatre communes actrices, un accord a finalement été trouvé. Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy ont voté le crédit d'investissement à l'unanimité. La commune de Bellevue, quant à elle, l'a accepté à la majorité. Ceci m'amène à vous certifier que cet établissement, dont nous avons tant besoin, va être réalisé dans les meilleurs délais. La crèche entrera en fonction, en principe, le 1er septembre 2013.

D'autre part, les travaux de construction du bâtiment pour les activités parascolaires ont également démarré, ce chantier et celui de la crèche se mènent donc en parallèle.

Comme vous pouvez le constater, nous avons du pain sur la planche ces prochains mois !

Je vous remercie tous pour votre confiance et vous souhaite un bel automne.

Daniel Fabbi
Conseiller administratif





Le Conseil administratif salue l'arrivée de M. CARTIER en tant que Conseiller municipal. Ce sympathique habitant de Bellevue et commerçant de Versoix, père de deux adolescents, est un féru de navigation. Il a déjà siégé au Législatif de Versoix. Nous le remercions de poursuivre son engagement et lui souhaitons beaucoup de plaisir lors de la découverte des dossiers en cours sur notre commune.

SÉANCE DE PASSATION :



Au 1er juin, Mme DUPASQUIER, Maire de Bellevue depuis une année, a laissé sa place à M. BEAUVERD. Ce n'est pas chose habituelle dans notre commune qui, jusqu'ici, connaissait le même maire pendant toute la législature, soit 4 ans. Cette passation s'est formellement déroulée avant la dernière séance du Conseil municipal de la saison, soit le 12 juin. Le bureau du Conseil municipal a lui aussi été modifié. M. TASCHINI a été remercié pour son année de présidence, remplacé par Mme Valérie CARRILLO-GRAF à ce poste. M. RUEGSEGGER tient la place de Vice-Président et M. Jean-Daniel VIRET celle de membre du bureau.

DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE LORS DE SA SEANCE DU 12 JUIN 2012 :

M. Jean-Jacques CARTIER a été assermenté en tant que Conseiller municipal en remplacement de M. Ruben JIMENEZ et le tableau de composition des commissions a été modifié en conséquence.

Le Conseil municipal a décidé :

- A l'unanimité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 450'000.- (TVA comprise) concernant la réalisation de raccordements en eau potable et en électricité pour les futurs bâtiments de la crèche intercommunale et activités parascolaires.
- A la majorité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 2'372'862.95 pour financer le Groupement du Bâtiment de la Crèche (GIBC).
- A l'unanimité, d'accepter la délibération relative à un crédit d'investissement d'un montant de CHF 5'300'000.- (TVA comprise) pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des activités parascolaires.
- A la majorité, d'accepter un crédit d'investissement d'un montant de CHF 190'000.- (TVA comprise) concernant l'achat de mobilier urbain + jeux pour l'aménagement du secteur « La Tuilière », voir photo ci-dessous.



- A la majorité, de procéder à la rétrogradation de M. Jimmy LOUP en vue de la passation du commandement à M. Jean-Marc CARRILLO.
- A l'unanimité, de proposer au Conseil d'Etat MM. Jean-Marc CARRILLO et Aurélien MATTI en qualité d'officiers de la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue et son commandement par intérim par M. Jean-Marc CARRILLO.
- A la majorité, a renvoyé en commission d'urbanisme une résolution de Bellevue d'Avenir concernant l'intégration de la commune de Bellevue dans un réseau de vélos en libre-service.



PROTECTAS - LE BILAN DE LA SECONDE ANNÉE DES TOURNÉES À VÉLO « CITY BIKE »

Après le succès rencontré l'année dernière, la commune de Bellevue a réitéré cet été le concept des tournées quotidiennes à vélo par un agent de sécurité Protectas.

Rappelons que le concept, mis en place en 2011, est une première dans le canton. Cette patrouille, baptisée « City Bike », roule tous les jours, des vacances de Pâques à celles d'octobre, sur le territoire communal en renfort des tournées pédestres et motorisées qui ont été instaurées il y a de cela trois ans.

Pourquoi avoir mis en place une telle manière d'assurer la sécurité de la commune ? D'une part, parce qu'à bicyclette, l'agent a accès à des lieux inaccessibles aux voitures : chemins piétonniers et abords des copropriétés. D'autre part, parce que les patrouilleurs de la « City Bike » sont toujours les mêmes et qu'ils créent des liens avec les habitants qui n'hésitent pas à les saluer, à les arrêter et à leur faire part de leurs éventuelles félicitations ou inquiétudes. Ceci permet de créer une proximité rassurante et sympathique entre les Bellevistes et Protectas. Et finalement, étant très impliquée dans une politique d'économies d'énergie (de part, entre autres, sa labellisation « Cité de l'énergie »), la commune met ainsi l'accent sur la mobilité douce.

La « City Bike » a valu un article à Bellevue dans la Tribune de Genève du 7 mai dernier intitulé « A Bellevue, un agent de sécurité patrouille à vélo » qui soulignait le côté innovateur de la démarche.

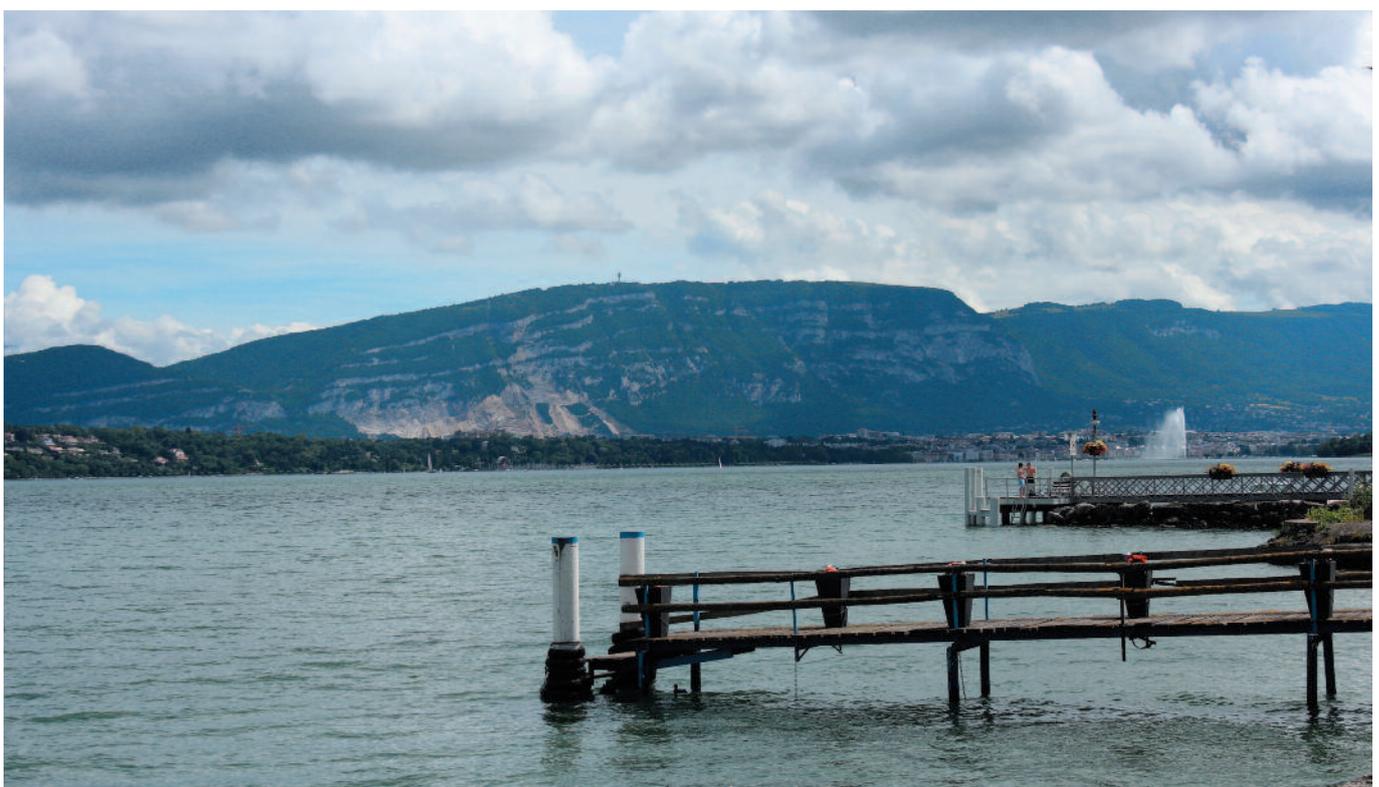


Stop avant le choc

Arrêtez-vous. Ralentir ne suffit pas.



Votre police

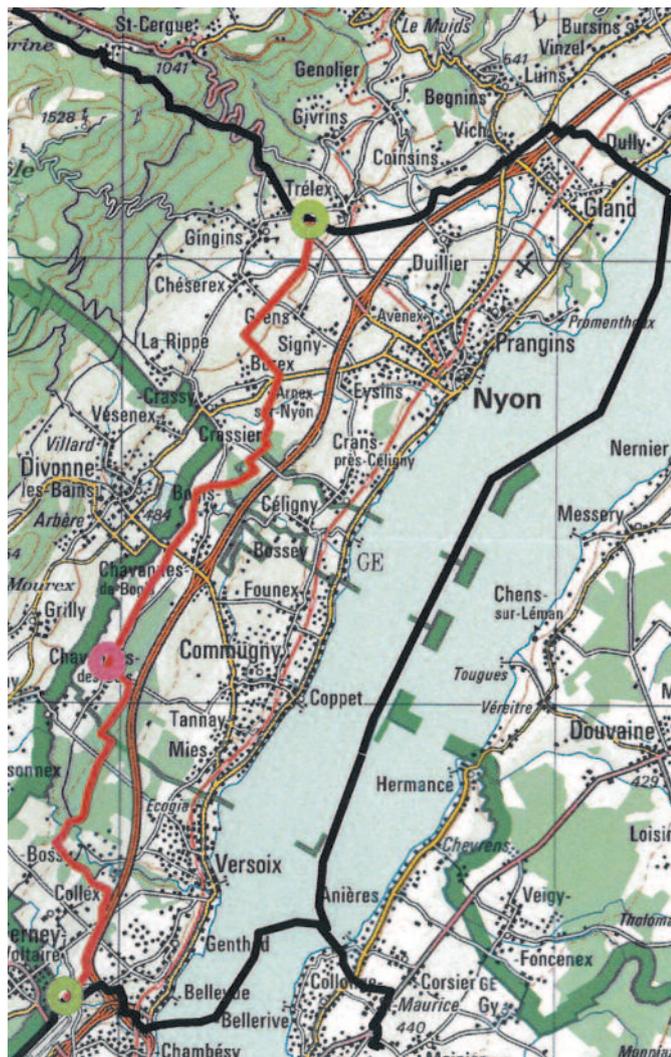




GAZODUC

La société Gaznat SA va entreprendre la construction d'un nouveau gazoduc (en rouge sur le plan ci-dessous) entre Trélex, dans la région de Nyon et la Commune de Bellevue (Colovrex). Cet ouvrage, totalisant 24 km de longueur (9 km sur GE et 15 km sur VD) avec un nouveau poste de livraison, sera connecté au réseau existant.

Ce gazoduc permettra de renforcer la sécurité d'approvisionnement de la région lémanique en gaz naturel.



En premier lieu, les travaux de défrichage et l'engazonnement des zones de travaux seront réalisés dans le courant de l'été 2012. S'ensuivra la construction des postes d'interconnexion et d'approvisionnement jusqu'au début 2013. La pose de la conduite est planifiée sur l'année prochaine, les tests et la mise en service sont prévus pour fin 2013. La présence du gazoduc sera identifiée par des balises (poteau de signalisation orange, permettant le repérage de la conduite dans le terrain).

Le diamètre du gazoduc est de 400 mm (16") et la pression maximum de 80 bar.

Pour de plus amples renseignements : M. Gilles Verdan, g.verdan@gaznat.ch, tél : 058 274 04 11, www.gaznat.ch

AMBROISIE

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) fait partie de ce que l'on appelle couramment « les mauvaises herbes ». Cette plante originaire d'Amérique du Nord a été introduite accidentellement en Europe au XIX^e siècle. Elle pose des problèmes à la fois agronomiques liés à son extension dans les cultures et surtout des problèmes de santé publique. Pour le moment, seuls les cantons du Tessin et Genève présentent d'importantes colonies d'ambrosie mais aussi dans la région Rhône-Alpes et dans la plaine du Pô (Italie).

Cette plante représente un véritable fléau puisqu'au printemps, elle peut se développer à très forte densité dans les cultures, tandis qu'à la fin de l'été, son pic d'émission de pollen provoque des allergies. Une seule plante produit environ 3000 graines qui peuvent rester jusqu'à 40 ans dans le sol avant de germer.



Les mesures de lutte actuelles restent relativement peu coûteuses et ont de bonnes chances d'aboutir. La végétation dense empêche l'ambrosie de pousser, il faut donc éviter les terres dénudées. Lors de l'élimination de plantes en cours de floraison, se protéger avec un masque à poussière et des gants. Si des petites populations d'ambrosie sont découvertes (jardin privé), arracher si possible les plantes avant la floraison et les jeter aux ordures ménagères. Prévenir les autorités et surveiller la zone de découverte dans les années qui suivent. S'il s'agit de populations plus denses, en informer immédiatement les autorités concernées.

Caractéristiques:

20 à 90 cm de hauteur. Feuille verte des deux côtés et nervure claire, division en deux folioles, avec pétiole. Tige souvent rougâtre, velue, fortement ramifiée. Présente dans des endroits très lumineux, essentiellement sur des terrains en friche (chantiers, champs, jachères, terres dénudées, bords de chemin et de route), et jusqu'à 1000 mètres d'altitude environ. Floraison de mi-juillet à début octobre.

A qui annoncer les foyers d'ambrosie? Station phytosanitaire GE 022 388 71 30

Liens utiles :

www.ambrosia.ch,

<http://www.bag.admin.ch>



BÂTIMENT PARASCOLAIRE ET CRÈCHE INTERCOMMUNALE

C'est parti pour une année de chantier !!! Les pelles mécaniques ont pris possession de la parcelle située à proximité des écoles et des jardins familiaux.

Parascolaire



Terrassement crèche



LA TUILLIERE – AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les travaux arrivent à terme. Le nant a repris sa place au milieu du parc Simon Eggly et les 25 appartements sont tous occupés depuis début septembre.

Petit rappel :

Le premier bâtiment comprendra des salles pour les activités parascolaires, la musique et le judo, un restaurant scolaire et une bibliothèque. Le bâtiment devrait être livré pour la rentrée 2013. Le Conseil municipal a voté un crédit d'investissement de CHF 5'300'000.- pour permettre la réalisation de ce bâtiment.

La crèche intercommunale pourra accueillir jusqu'à 90 enfants répartis au prorata des habitants entre les communes de Bellevue, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy et Genthod. Ce bâtiment devrait être livré courant d'automne 2013.

Le coût de ce bâtiment et de l'aménagement de l'accès est de CHF 8'000'000.-.

Les diverses Communes ont voté un crédit d'investissement

Bellevue,	2'372'862.95
Pregny-Chambésy,	2'246'837.65
Collex-Bossy,	1'246'332.70
Genthod,	2'133'966.70



LE PETIT MOT DU JARDINIER



Que faire en automne ? Nettoyer les massifs de l'été, protéger les sujets fragiles, greffer les fruitiers, repiquer partout : du potager au verger, en passant par le jardin d'ornement, le travail oscille entre début d'hivernage et préparation du printemps prochain ! Par exemple, il est temps de planter les légumes d'automne et d'hiver au potager ainsi que les plantes biennuelles et plantes à bulbes (pensées, myosotis, tulipes, muscaris, perce-neiges, narcisses).

Pensez à scarifier votre gazon dès fin septembre et faire un sur-semis pour le régénérer.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

«JE NOTE...»

La commune vous invite à réserver les dates suivantes :

INAUGURATION DES IMMEUBLES DE LA TUILIERE

Samedi 6 octobre dès 11h00, dans le parc Simon Eggly. Partie officielle à 11h30. Un tout-ménage séparé vous parviendra ultérieurement.

FETE DE L'ESCALADE

Vendredi 7 décembre (voir article du Club des Bellevistes).

FETE DE NOEL

Jeudi 20 décembre dans la salle communale.

A bientôt !

L' A P E B

TROC D'AUTOMNE SAMEDI 6 OCTOBRE DE 09H00 À 12H00

L'APEB vous donne rendez-vous pour le traditionnel troc d'automne le samedi 6 octobre dans la salle communale de 9h à midi. A cette occasion deux classes de l'école proposeront également une vente de pâtisseries. Les vendeurs devront comme d'habitude déposer leurs articles dûment préparés le vendredi 5 octobre au foyer de 15h30 à 19h. Toutes les informations relatives au troc peuvent être consultées sur le site Bellevue Beach www.bellevue-beach.ch.

ENTRAINEMENT DE COURSE A PIED DESTINES AUX PERSONNES AGEES DE PLUS DE 60 ANS

Du 13 septembre au 29 novembre 2012

L'association sant'e'scalade, en collaboration étroite avec Athletica, ont décidé de reconduire les entraînements à la course à pieds destinés exclusivement aux séniors. Confortés par l'enthousiasme des participants et conscients de la fonction sociale et préventive de ce programme, des spécialistes du sport et de la santé se mettent, cette année encore, à disposition.

Toute personne en bonne santé peut, à tout âge, s'initier à la pratique de la course à pied, un sport simple et des plus convivial lorsqu'il est pratiqué à plusieurs.

Ces séances d'entraînement **gratuites** sont adaptées au niveau de forme et à l'âge de chacun et sont encadrées par des spécialistes de la physiologie de l'effort du centre Athletica. **Ce programme débutera tous les jeudis dès le 13 septembre, à 14h30, et durera 12 semaines jusqu'au 29 novembre 2012 au Centre sportif du Bout-du-Monde de Champel.**

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à la Course de l'Escalade pour participer à ces entraînements.

Pour plus d'informations : www.santescalade.ch ou par e-mail : secr@escalade.ch ou par tél au 079 509 20 08

ABC Club NOUVEAU PROGRAMME DE L'ABC

Venez vous faire du bien au corps et à l'esprit en choisissant un cours ABC club ! Proximité, qualité et ambiance conviviale assurée !

Les cours débiteront le 10 septembre.

Au programme, pour les plus jeunes :

Bouger en s'amusant (4-7 ans), Cirque (8-12 ans), Hip-Hop I, II et III (8-13 ans)...

Et pour les plus grands : Bien dans son corps, bien dans sa tête, Hip-Hop adulte, T.B.C., Stretching, Yoga I et II, Nordic Walking, Gym santé, Gym tonic, massage réflexologie I et II...

Et en nouveauté, à ne pas manquer : Gym parents enfants (2 ½-4 ans), danse moderne Jazz (dès 10 ans), les bienfaits des huiles essentielles et cours de Français !!!

Pour tout renseignement, veuillez contacter Sabine Perritaz, présidente, au 022 774 04 06



Le Club des Bellevistes vous donne rendez-vous le soir du vendredi 7 décembre pour fêter l'Escalade, dans la salle communale, ainsi que tous les soirs de décembre pour les verrées du Calendrier de l'Avent. Un tout-ménage vous parviendra en temps utile.

A bientôt !



Vous n'avez jamais eu de chien, mais vous êtes attiré(e) par le meilleur ami de l'homme, **VENEZ AU CEC.**

Vous craignez les chiens et vous souhaitez surmonter votre peur, **VENEZ AU CEC.**

Vous souhaitez acquérir un chien mais n'en avez jamais eu. Pour le cours obligatoire de sensibilisation, **VENEZ AU CEC.** Vous êtes astreint(e) à suivre les cours de formation pratique, **VENEZ AU CEC.**

Vous êtes contraint(e) à passer le test de maîtrise et de comportement (TMC), **VENEZ AU CEC.**

Vous avez suivi des cours mais votre quatre pattes n'est plus aussi obéissant qu'auparavant, **VENEZ AU CEC.**

Le CEC, c'est le Club d'éducation canine de Bellevue.

Nous sommes à deux pas de chez vous.

Gérald Margueron
Président

www.cec-web.ch



PROMOTIONS 2012

Le vendredi 29 juin a eu lieu la traditionnelle fête des promotions de l'école de Bellevue.

Peu après 18h, sous une chaleur caniculaire, les enfants, leur enseignant et les autorités se sont courageusement mis en route depuis le verger antique pour rejoindre en cortège l'école de Bellevue. Cette année c'est la compagnie des Fifes et Tambours de Nyon mais également l'association des Bouviers Bernois attelés qui ouvraient la marche. Au passage du chemin en Joubières, le défilé a été salué par le conducteur du train d'un coup de sifflet retentissant.

La manifestation s'est ensuite poursuivie dans la salle communale avec la partie officielle orchestrée par Mme DuPasquier, conseillère administrative et M. Sommer, directeur d'établissement. M. Beauverd, maire, a remis le traditionnel cadeau aux élèves de 8P quittant l'école, puis le très attendu spectacle des élèves a débuté. La flamme olympique a fait irruption dans la salle et les élèves ont alors présenté différents tableaux représentant avec humour les nombreux sports olympiques. Quelques chants ont alors clôturé la cérémonie. Le spectacle fut extraordinaire et nous en profitons pour remercier chaleureusement les membres de la commission de préparation des promotions de l'école de Bellevue soit Mme Violaine Kaeser, Mme Juliette Josten, Mme Christine Ontiveros Steimer, Mme Evelyne Garin ainsi que Mme Claudine Bühlmann, en charge de l'enseignement de la musique.

La soirée s'est alors poursuivie sous le préau couvert avec les différents stands de restauration. Les jeux à disposition des enfants ont été pris d'assaut, les bouviers bernois attelés ont reçu leur lot de visiteurs, enfin, la musique a pris le relai avec le groupe Top five d'un côté et un DJ sous la tente pour les plus jeunes.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la bonne marche de cette manifestation et tout particulièrement la compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue.

Ce fut une belle soirée d'été pour clôturer l'année scolaire.





FONDATION CAMILLE BINZEGGER

Soutien pour **personnes âgées** en difficultés financières

QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS LA FONDATION CAMILLE BINZEGGER OFFRE UN SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE.

Vous avez atteint l'âge de la retraite et, malgré de gros sacrifices, vous ne pouvez plus faire face à certaines dépenses? Vous ne parvenez pas à payer la totalité des honoraires de votre dentiste? Vos frais médicaux n'ont pas été entièrement remboursés?

Il serait important que vous suiviez une cure mais votre assurance n'en couvre pas ou que partiellement le coût? Vous devez acquérir un appareil médical, acheter des lunettes ou changer de verres optiques, remplacer un appareil ménager, couvrir des frais de transport?

Et si vous vous adressiez à la Fondation Camille Binzegger? Créée en 1973 par Madeleine Zihlmann, compagne de Maître Camille Binzegger, pour honorer sa mémoire, elle a pour mission d'aider ponctuellement des personnes âgées dans le besoin en participant à diverses charges ou en assumant des dépenses imprévues.

Outre les frais relatifs aux situations évoquées ci-dessus, la Fondation peut vous aider en participant par exemple à vos frais de déménagement, de garde-robe ou encore, si votre vue n'est plus assez bonne pour lire, vous offrir des séances de lecture à domicile.

Chaque demande est traitée en toute confidentialité et dans les meilleurs délais.

A relever toutefois que les remboursements de cartes de crédit ne sont pas pris en compte. Par ailleurs, la Fondation ne se substitue pas aux institutions sociales ou compagnies d'assurances, mais est un élément complémentaire et différent qui œuvre pour le bien des séniors dans le besoin.

Les conditions statutaires à remplir sont simples: avoir atteint l'âge AVS, être de nationalité suisse ou, pour les étrangers, avoir demeuré en Suisse depuis l'âge de quarante ans au moins, être domicilié dans le canton de Genève.

Les demandes de fonds, sur simple lettre accompagnée des pièces justificatives, sont à adresser à:

Pa. Société coopérative Migros Genève
Case postale 1436
1227 Carouge

Brochures et formulaires à disposition sur appel téléphonique au 022 307 52 13.

Adresse internet : www.fondationbinzegger.ch

REMISE DE PRIX DE FIN D'ANNEE

Chaque année la commune de Bellevue récompense les élèves bellevistes ayant obtenu d'excellents résultats aux examens de fin d'année pour leur diplôme ou maturité.

Cette année nous tenons à féliciter :

Sarah Zumstein et Loana Samsara Sanchez, lauréates de l'École de Culture Générale Henry-Dunant, Estelle Baptst lauréate du Collège Sismondi, Cenan Gercekci lauréat du Collège et Ecole de Commerce André-Chavanne.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de succès pour leur avenir.

21^e MARCHE DE L'ESPOIR EN FAVEUR DES ENFANTS DEFAVORISES D'HAÏTI

Dimanche 14 octobre 2012
dès 11h00 et jusqu'à 17h30

Le 12 janvier 2010, un terrible séisme ravageait une partie d'Haïti, causant d'innombrables victimes et laissant une population fragilisée, inquiète et traumatisée. Aujourd'hui encore, près d'un demi-million de personnes vit toujours sous des tentes ou des abris provisoires. Pourtant, dans un environnement difficile, les partenaires de Terre des Hommes Suisse luttent avec courage pour que les plus vulnérables, en particulier les enfants, puissent envisager un avenir.

Terre des Hommes vous propose de venir soutenir leur action en venant marcher le long des quais genevois en compagnie de milliers de jeunes du canton, de France voisine et de leur famille. Venez donc vous engager de façon concrète pour une cause solidaire en parcourant des kilomètres à pied au bord du lac, sponsorisés par des parrains et marraines de votre entourage. Chaque pas rapporte !

La journée sera rythmée par un lâcher de ballons à 11h00, des animations pour enfants, et des délices culinaires du monde.

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site internet: www.marchedelespoir.ch, ou pour tout renseignement téléphoner au 022 737 36 28.

La commune de Bellevue s'associe à cette manifestation en versant pour chaque enfant belleviste inscrit CHF 1.- par kilomètre parcouru.

Venez nombreux les soutenir.





LA RENTREE DES CLASSES - ECOLE DE BELLEVUE

L'année scolaire a débuté le 27 août 2012 en accueillant 290 élèves répartis dans 15 classes de 1P à 8P. Nous attendons l'arrivée de nouveaux élèves dans notre école. En effet, de nouvelles familles emménageront prochainement dans la commune.



La rentrée s'est déroulée de manière harmonieuse malgré l'impact des chantiers à proximité de l'école sur la vie scolaire. Les enseignants et la direction de l'établissement, avec le service technique de la Mairie de Bellevue, se mobilisent ensemble pour offrir les conditions de sécurité les meilleures à nos élèves.



C'est avec un grand plaisir et une pleine conviction que tous les enseignants s'engagent à l'école de Bellevue. Avec la direction d'établissement (M. Bernard SOMMER jusqu'au 31.12.2012, M. Salvatore CHUDZINSKI dès le 1.1.2013), l'équipe pédagogique est impliquée dans l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement 2012-2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PER (plan d'études romand - www.plandetudesromand.ch) et de l'harmonisation scolaire intercantonale (www.ciip.ch), les degrés 1,2, 3 P et 5, 6 P (HarmoS) s'organisent autour du nouveau programme d'objectifs d'apprentissage.

En ce début d'année scolaire, nous accueillons de nouvelles enseignantes dans notre école. Mme Tamara DOERIG a été engagée à l'école de Bellevue. Mme Christiane KAMMACHER retrouve l'école après quelques années dans l'établissement Pregny/Chambésy/Collex. Mme Muriel SIERRA est enseignante chargée de soutien pédagogique à l'école de Bellevue à tiers temps. Elle travaille également dans l'établissement Chambésy/Collex. M. Claude BELICHA poursuit son activité à Bellevue pour l'année scolaire 2012-2013.



Le conseil d'établissement BELLEVUE/GENTHOD a accueilli de nouveaux membres suite aux élections (tacites) permettant d'engager une nouvelle législature. Mmes Tina PETITE et Hazan GAHIGI représentent les parents de Bellevue, Mmes Marianne HUTIN FERRILLO et Véronique BOUZAS, les enseignants de l'école de Bellevue. Les comptes-rendus des séances du Conseil d'établissement sont affichés à l'école (préau couvert) et peuvent être consultés sous <http://icp.ge.ch/ep/etidep/spip.php?rubrique766>

La direction d'établissement rencontre plusieurs fois par année le comité de l'Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB) et la Commission Sociale, École et Petite enfance de la Mairie de Bellevue et engage de manière constructive et satisfaisante diverses actions.

Je souhaite à chacun-e une excellente année scolaire et remercie tous les partenaires de l'école de leur implication.

Bernard Sommer
 Directeur de l'établissement Bellevue-Genthod



LE GRAND GENEVE

Du 24 mars au 1er mai 2012, les 915 000 habitants de l'agglomération franco-valdo-genevoise étaient appelés à participer à une démarche unique et importante pour l'agglomération en question : lui choisir un nom ! Nous avons été plus de 5 000 à nous exprimer. Désormais, l'agglomération s'appelle « Grand Genève ». Un nom qui porte les valeurs d'un projet de développement humain, durable et ambitieux.

Qu'est-ce exactement que le « Grand Genève » ?

Au quotidien, 915 000 habitants de Bellegarde, Thonon-les-Bains, Annemasse, Meyrin, Bonneville, Nyon ou Genève vivent l'agglomération. Pour leurs déplacements, leur logement, leur travail, leurs loisirs ou leur consommation, ils interagissent, dialoguent et se rencontrent chaque jour, dépassant les logiques de frontière. Ces échanges contribuent à la richesse du territoire et en font un espace de vie unique: celui de l'agglomération franco-valdo-genevoise, composée de 211 communes, entre France, Vaud et Genève. En 2007, les partenaires franco-suisses de ce projet ont signé une Charte d'engagement qui marque la volonté politique de travailler ensemble, avec un double objectif ; répondre à un certain nombre de problématiques touchant à la vie quotidienne des habitants du territoire et assurer ainsi un développement harmonieux.

Ce projet à long terme permet de concevoir et mettre en œuvre un avenir commun : celui d'une agglomération construite pour organiser un développement harmonieux de part et d'autre de la frontière, pour maintenir la qualité de vie des habitants, pour faire face aux nombreux défis de notre temps, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux.

En l'espace de 5 ans, la coopération a permis de franchir un certain nombre d'étapes essentielles sur le logement, l'em-

ploi, la protection de l'environnement et des zones rurales, la mobilité ou l'accompagnement du dynamisme économique, en bref tout ce qui concerne la vie quotidienne des habitants de l'agglomération.

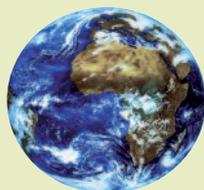
À l'occasion de la signature des statuts de l'agglomération au mois de juin 2012, les partenaires ont appelé la population, de part et d'autre de la frontière, à choisir un nouveau nom pour leur territoire.

Nommer un territoire est un acte important, fondateur. Ce nouveau nom donnera corps à l'agglomération pour les habitants: désormais nommée, elle ne sera plus un vague projet mais bien une réalité concrète. Le nom sera systématiquement associé à une signature valorisant les trois territoires constitutifs de l'agglomération. Grâce à cet ensemble, les habitants vont peu à peu se sentir impliqués dans un territoire à l'avenir commun, englobant leurs appartenances locales.

La démarche participative s'inscrit parfaitement dans la volonté d'ouverture du Projet d'agglomération à ceux qui la vivent au quotidien : mobiliser les habitants autour de ce choix, c'est aller vers plus d'appropriation et favoriser l'adhésion aux valeurs de l'agglomération transfrontalière.

La démarche de choix du nom affirme la volonté du Projet d'agglomération de s'engager dans une logique visant à une plus grande proximité avec la population du territoire. Mais elle ne la résume pas. Les partenaires du Projet d'agglomération vont s'engager dans une deuxième étape de coopération. L'objectif est d'aller encore plus loin dans le travail commun afin de construire ensemble une agglomération solidaire, efficace et dynamique.

Le 28 juin 2012, les partenaires ont signé le Projet d'agglomération de 2ème génération. Un acte qui confortera le devenir du territoire et donnera naissance à un portage juridique, administratif et politique.



UN GESTE POUR NOTRE PLANÈTE

Des gestes quotidiens pour réduire votre consommation d'eau

Dans votre salle de bains, utilisez autant que possible le bouton "petit volume" de votre chasse d'eau, équipez vos robinets et vos douches de brise-jets ou de réducteurs de débit et lavez-vous les mains à l'eau froide plutôt que tiède. A table, remplacez les bouteilles d'eau minérale par des carafes d'eau. Et, lorsque vous nettoyez votre voiture, préférez les stations de lavage. Pourquoi ? Car désormais, ces stations bénéficient de technologies permettant un lavage efficace des véhicules en utilisant un minimum d'eau.

De plus, les eaux usées de lavage sont récupérées et rejetées pour être traitées vers une station d'épuration. Il est d'ailleurs interdit de laver un véhicule dans un espace qui n'a pas été spécialement aménagé !



LANCEMENT DE «CHEZ MON FERMIER», UN OUTIL DE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE POUR METTRE EN VALEUR L'OFFRE AGRICOLE DU GRAND GENÈVE.

Source : communiqué de presse du Grand Genève, 7 juin 2012

Le Grand Genève s'engage vers une communication tournée vers les personnes vivant l'Agglomération au quotidien. « Chez mon fermier » est la première action concrète menée dans ce sens. Le but de ce nouvel outil : proposer aux habitants de découvrir les richesses du terroir local, dont on ne connaît pas forcément l'existence et la qualité.

Accessible depuis le site internet du Grand Genève «www.grand-geneve.org/chezmonfermier», cette carte interactive recense plus de 500 exploitations agricoles suisses et françaises, reflétant la diversité du territoire et la qualité du terroir : production viticole, viandes, poissons, charcuterie, produits laitiers, fruits, légumes, arbres et plantes... mais aussi prestations touristiques agricoles (fermes pédagogiques, hébergement à la ferme...).

Cet outil a ainsi pour ambition de renforcer les liens entre producteurs et habitants du territoire, consommateurs potentiels, et également stimuler l'approvisionnement direct ou en circuits courts. L'acte d'achat prend ainsi une portée citoyenne.

Un outil de découverte au profit de toutes les exploitations

Les habitants de l'Agglomération franco-valdo-genevoise ne savent pas forcément qu'ils peuvent acheter des produits frais à deux pas de chez eux, ailleurs que dans les grandes surfaces. L'utilisation de la cartographie doit ainsi permettre à n'importe quel habitant de l'agglomération de trouver le produit ou la prestation qu'il recherche et de disposer de l'information nécessaire pour l'acheter.

Côté pratique : « Chez mon fermier » permet...

- Des recherches par types de produits ou prestations
- Des recherches par mots clés (nom de produit, nom de prestation, nom d'exploitation)
- Des zooms par commune
- D'obtenir les coordonnées des exploitations, les produits ou prestations qu'ils proposent, les horaires d'ouverture...
- D'obtenir des liens utiles vers les partenaires et les produits du terroir

Les objectifs de « Chez mon fermier » sont clairs :

- Donner la possibilité à tous les habitants du Grand Genève d'acheter des produits agricoles locaux ou de bénéficier de prestations proposées par les agriculteurs.
- Permettre aux agriculteurs d'être mieux connus des habitants, de mieux valoriser leurs produits et faire connaître leur métier.
- Une carte interactive qui donne l'ensemble des informations nécessaires à un habitant.

Sébastien Jerdelet
sebastien.jerdelet@projet-agglo.org





AGENDA 2012 DE LA COMMUNE

SEPTEMBRE 2012 **Dimanche 16 :**

Vide greniers organisé par le Club des Bellevistes

Vendredi 21:

Journée internationale à pied à l'école « Pedibus »

Dimanche 23 :

Votations populaires

OCTOBRE 2012

Du 1 au 7 octobre :

Exposition des Artisans, salle Colovracum

Samedi 6:

Troc organisé par l'APEB
Inauguration de la Tuilière

Mardi 9 :

Séance du CM, présentation du budget 2013, 20h30

Dimanche 14 :

Votations cantonales

Lundi 22 au vendredi 26:

Vacances scolaires d'automne

NOVEMBRE 2012

Mardi 13 :

Séance du CM, approbation du budget 2013, 20h30

Samedi 24 – Dimanche 25 :

Marché de Noël des Artisans, salle communale

Dimanche 25 :

Votations populaires

DECEMBRE 2012

CALENDRIER DE L'AVEANT

organisé par le Club des Bellevistes

Vendredi 7 :

Fête de l'Escalade, salle communale

Mardi 11 :

Séance du CM, 20h30

Jeudi 20 :

Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00

Lundi 24 au vendredi 4 janvier 2013:

Vacances scolaires de Noël et Nouvel An

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3163 habitants à fin juillet 2012.

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

CP 44 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13 h30 à 16 h30
- Les mercredis de 9 h à 13 h
- Les jeudis de 13 h30 à 19 h
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Informations pratiques

Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623